

Hunting Act

17-05-2019

Contrairement à l'une des ses promesses de campagne, la Première ministre ne soumettra pas au Parlement le vote d'une révision de l'interdiction de la chasse à courre au renard. La Première ministre britannique Theresa May a annoncé dimanche qu'elle abandonnait l'idée de soumettre au vote du Parlement une révision de l'interdiction de la chasse à courre au renard, revenant ainsi sur l'une de ses promesses de campagne.

"Message clair" des Britanniques. "Sur la question de la chasse au renard, il n'y aura pas de vote sous ce Parlement", a déclaré la cheffe du gouvernement sur la BBC. "Mon opinion sur la question n'a pas changé, mais en tant que Première ministre, ma responsabilité ne dépend pas seulement de ce que je pense, mais de ce que pense l'ensemble du pays", a-t-elle affirmé. La Première ministre estime avoir reçu un "message clair" de la part des électeurs britanniques en ce sens.

Grande-Bretagne : Theresa May ne reviendra pas sur l'interdiction de la chasse à courre, Europe 1, 7 janvier 2018

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com